

LES ENQUÊTES DU «PROGRÈS»

La Verrerie Ouvrière DE VÉNISSIEUX

Connaissez-vous le citoyen Revelin, chef de troupe à la verrerie ouvrière de Vénissieux ?

Si vous êtes amateur de la réunion publique, si la discussion ardente vous plaît et si vous ne craignez rien, ni personne, vous avez certainement en quelque assemblée, calme ou tumultueuse, rencontré Revelin. C'est un militant de plus de vingt années, et dès qu'il n'a plus eu de lait derrière les oreilles, il a marqué sa place parmi les plus ardents défenseurs de l'idée sociale.

Une figure ouverte, un langage franc et net — il n'y a pas de bon Dieu — le geste énergique, des cheveux frisés encadrant un visage qui veut paraître sévère et qui reste très doux, un cœur d'or, des bras qui ne *refouillent* jamais à la tâche, une loyauté à toute épreuve, voilà Revelin.

C'est un type, un bon type.

Il m'avait dit un jour :

— Allons quand est-ce donc que vous

et simplement. Les capitalistes s'imposèrent comme administrateurs, et la société devint, non plus une société ouvrière, mais une *société mixte* : elle fut constituée comme société en commandite, et s'établit à Oullins.

Prospera au début, mais troublée par des intrigues que fit autre chez certain gros porteur, le désir de faire marcher l'affaire à lui tout seul, la société dut cesser ses travaux après un an de fonctionnement : les ouvriers perdirent environ les *neuf dixièmes* de leur apport.

En janvier 1904, une nouvelle grève se déclara parmi les verriers de Lyon ; elle ne dura pas moins de dix mois, et de nouveau l'idée de former une société de production fut mise à l'étude. On était très décidé cette fois à exclure de l'administration tout élément non ouvrier.

Une verrerie non exploitée fut louée à

la clientèle, peu importante au début, devint plus nombreuse et plus confiante ; les patrons du Lyonnais pensèrent que la société était en bonne voie, et ils durent compter avec sa concurrence. Une société



M. REVELIN

PHOT. VOISIER, LYON

soudière refusa de fournir des matières premières à la verrerie, sous prétexte qu'elle serait mise à l'index par d'autres verreries, et une seule maison consentit à fournir de la soude, en demandant à être payée d'avance, à la commande.

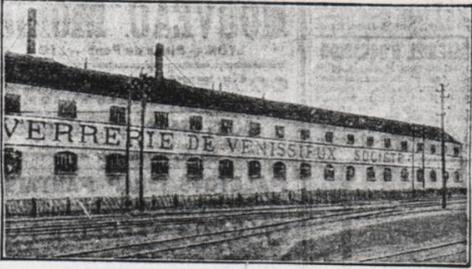
Pas un moment on ne manqua de courage. Avec le sacrifice que les sociétaires s'étaient imposé, la société fut vite en bonne posture, et elle put s'affranchir de l'étréme qui enserrait sa vitalité. Après dix-huit mois d'exercice, elle remboursait à M. Madignier les 40.000 francs qu'il lui avait prêtés, mais dans un geste qui fut tout à son honneur, M. Madignier refusa d'accepter les intérêts et déclara qu'il était trop heureux d'avoir rendu service à la société et d'avoir contribué à sa réussite. Les retenues obligatoires furent aussi supprimées et le salaire des sociétaires payé intégralement.

Depuis ce moment la société est allée toujours en prospérant. En 1906, elle dut chercher à augmenter sa production, afin de satisfaire sa nombreuse clientèle ; mais, comme il n'y avait pas possibilité de construire de nouveaux fours dans l'usine de Saint-Etienne, la société fit l'acquisition, aux hospices civils de Lyon, de terrains situés aux abords de la gare de Vénissieux et y construisit, avec des voies d'accès à écartement normal, l'importante usine qu'on voit aujourd'hui. Elle vint s'y établir en 1907, et en 1909 elle doublait sa production.

En raison des énormes dépenses que nécessita la construction de l'usine, la société eut recours à un ami généreux, M. Gerin, de Vénissieux, qui lui vint en aide et qui soutint son effort.

Les divers immeubles qui servent à l'exploitation de l'usine couvrent 6.000 mètres de terrain ; le nombre de sociétaires qui au début était de 20, est actuellement de 100, et le capital, ainsi que je l'ai dit, a été porté à 500.000 francs.

La société accorde à tout son personnel des *secours gratuits* en cas de maladie et une retraite proportionnelle après 15 ans de services ; chaque année, au moment de l'inventaire, une partie des bénéfices est distribuée à tout le personnel et les salaires quotidiens sont de 25 0/0 plus élevés qu'au



VUE EXTÉRIEURE DE LA VERRERIE DE VÉNISSIEUX

allez venir nous voir ? Vous savez, nous sommes épatants !

— Comment, épatants ?

— Eh oui ! Ça marche, vous savez, à la verrerie ouvrière. On leur (*sic*) montre qu'on sait travailler, qu'il n'y a pas que les capitalistes qui peuvent être patrons. Nous, on est patron, et ça garde, je vous prie de le croire.

— Eh bien ! j'ai vu ça.

J'ai tenu promesse. J'arrive de la verrerie ouvrière de Vénissieux, et j'annonce tout de suite à ceux qui l'ignorent qu'elle donne annuellement 300.000 francs de salaires, qu'elle fait 800.000 francs d'affaires, qu'elle répartit à ses sociétaires d'importants bénéfices, et que partie d'un capital de 20.000 francs, elle l'a porté aujourd'hui à cinq cent mille.

Revelin n'avait-il pas raison de me dire que c'était épatant ?

Saint-Etienne, et la société fut constituée au mois de juin. Les apports du personnel ouvrier permirent de réunir la somme de 20.000 francs. C'était encore insuffisant, et on dut accepter le concours d'un directeur qui promit de faire ultérieurement un apport de 30.000 francs. L'usine commença à fabriquer, dans ces conditions, le 1^{er} août, mais un mois après, le directeur adressait au conseil d'administration un télégramme dans lequel il déclarait ne pouvoir faire face à l'engagement qu'il avait pris.

C'était un coup terrible pour l'existence de la société. Des marchandises étaient en souffrance dans les gares depuis huit jours et il n'y avait pas un sou en caisse pour les retirer, ni pour payer les salaires des ouvriers auxiliaires.

Le conseil d'administration se réunit ; au cours de cette assemblée, qui reste mémorable dans les annales de la société, on décréta l'exclusion immédiate du directeur et son remplacement par M. Courtot, alors ouvrier et directeur actuel, qui voulut bien accepter la lourde tâche de retirer la société du mauvais pas où elle se trouvait.

Devant l'insuffisance des capitaux, le conseil décida immédiatement d'imposer une retenue obligatoire de 50 0/0 sur tous

"La Verrerie de Vénissieux" - Article de Presse - Les Enquêtes du "Progrès" (Association Viniciacum)

Référence du document reproduit :

- "La Verrerie de Vénissieux" - Article de Presse - Les Enquêtes du "Progrès" (Source : Association Viniciacum) "La Verrerie de Vénissieux" - Article de Presse - Les Enquêtes du "Progrès"

IVR84_20226900350NUC

Auteur de l'illustration : Alice Giacobelli

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation